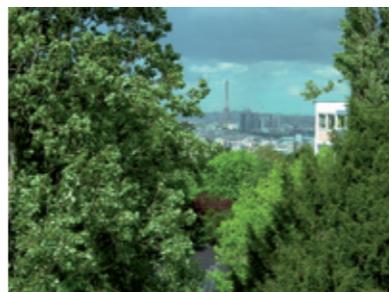


Vue du premier niveau
avec le jardin clos des résidents et la galerie de déambulation



Le Châtelet II

Information Financement - Réalisation :
Président du Conseil d'administration
Maison de Retraite du Châtelet
3bis rue du Bel-Air 92190 Meudon
Tél. 01 46 26 82 28 Courriel : chatelet.president@gmail.com
Sites : www.MaisonDeRetraiteLeChatelet.fr
www.le-chatelet.net



Le Fonds de Dotation Le Châtelet II Meudon est habilité
à recueillir des fonds par la loi du 4 août 2008.
Les dons, les donations, les legs de biens meubles ou immeubles,
les participations au titre du mécénat d'entreprise
peuvent faire l'objet d'importantes économies d'impôt
selon notice annexée.
Fonds de dotation Le Châtelet II
3bis rue du Bel Air - 92190 Meudon

Le Châtelet II



Financement - Réalisation du Centre Alzheimer

Un centre Alzheimer de conception nouvelle

La maison de retraite du Châtelet, établissement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) à but non lucratif, accueille actuellement 80 résidents valides ou non valides, dont 19 au sein d'un service entièrement médicalisé dirigé par un gériâtre.

L'état de santé mentale s'aggravant souvent avec l'âge ou le grand âge, est apparue la nécessité de créer un service entièrement consacré à la maladie dite d'Alzheimer et autres formes apparentées, notamment pour les personnes atteintes de manifestations d'agitation ou de déambulation répétitives, désinhibition, troubles graves du sommeil. Ces troubles révèlent une souffrance qui ne peut être soulagée que par un lieu et des modalités de vie adaptées.

Les meilleurs spécialistes de la maladie d'Alzheimer et troubles assimilés ont été associés à ce projet novateur.

Trois unités de vie sont prévues, deux pour les personnes valides, la troisième, destinée aux personnes qui, en outre, sont physiquement très affaiblies. Ces trois unités d'une capacité totale de 32 lits constitueront un lieu de vie autonome par rapport à l'établissement principal.

Le respect des rythmes de chacun et l'individualisation de la prise en charge doit prévaloir sur l'organisation classique de la journée hospitalière ; l'horaire imposé est, en effet, souvent source de souffrance pour ces malades. Le lever, le coucher, les heures de repas, les activités n'obéiront plus à un horaire commun ; on acceptera la perception du temps de chaque malade.

La musique douce, la promenade intérieure dans un espace spécialement



adapté offrent un environnement protecteur ; à l'extérieur, un jardin a été conçu pour raviver le souvenir et stimuler la mémoire au contact de plantes choisies pour leur parfum, leurs couleurs.

Les séances dans l'espace Snoezelen, les bains relaxants, une animation à visée thérapeutique au moyen de la musicothérapie, de la gymnastique et de la danse et des ateliers d'orientation et de mémoire favorisent l'apaisement.

L'architecture est pensée pour répondre aux besoins spécifiques. Elle organise des petites unités de vie. Les couleurs, la luminosité, la sonorisation sont étudiées afin d'apporter au patient le calme et faciliter son orientation. Il existe un circuit de déambulation au travers des couloirs, de la galerie couverte et du jardin intérieur ; jardin à visée thérapeutique conçu par Corinne et Robert Mallet et la fondation

Shamrock. La conception de l'ouvrage répond aux normes d'économie d'énergie et de respect de l'environnement les plus élevées (norme BBC).

On veillera également à soutenir l'entourage familial qui, s'il est aidé dans sa compréhension de la maladie, peut contribuer à soulager le malade.

Un centre d'accueil de jour permettra de recevoir des malades à la journée et de leur offrir des activités adaptées à chacun, avec repos possible, de recevoir et d'écouter les familles, de les conseiller et de les conforter de manière à préparer chacun à l'évolution de la maladie et à un séjour permanent.

Le centre de jour offrira une possibilité d'information et de formation des aidants et un relais de soutien à domicile.

Ouverture prévue
1^{er} semestre 2012

